

## AMENAGEMENT DES PLACES

Avec le concours d'Aveyron Ingénierie (bureau d'études relevant du Conseil Départemental), la municipalité a lancé un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement des places de La Poste, François Fabié et Paul Gasc.

La réfection de ces trois places devra permettre :

- De créer un cadre de vie agréable tout en conservant une offre de stationnement.
- D'assurer des liaisons piétonnes entre les aires de stationnement et les commerces et services.
- De renforcer la sécurité des automobilistes, en limitant leur vitesse et en améliorant les conditions de circulation, notamment aux différents carrefours.
- D'organiser le stationnement des véhicules des riverains comme celui des visiteurs.



- De désimperméabiliser fortement les places,
- De gérer les eaux pluviales de ruissellement de chaussée, ainsi que celles issues des descentes d'eau de toitures.
- D'assurer un traitement architectural et paysager conforme à l'identité du bourg.

La prise en compte de ces objectifs, associés aux éléments environnementaux tels que l'enfouissement des réseaux secs, la modernisation de l'éclairage public, l'installation de mobiliers urbains, devra ainsi contribuer à atténuer le caractère routier des rues et places du village, ainsi qu'améliorer la sécurité et le cadre de vie des habitants.

Ces travaux sont prévus en trois tranches réalisables sur la durée du mandat en priorisant dans un premier temps la Place de la Poste.

Dès la désignation du Maître d'œuvre à l'issue de la consultation, la municipalité va solliciter différents financeurs (Conseil Départemental, Conseil Régional, Etat, ...) dans le cadre du contrat « BOURG CENTRE » et de l'opération « COEUR DE VILLAGE ». Des subventions à hauteur de plus de 50% sont envisageables.

Le début des travaux est à prévoir pour le printemps 2022.